

*AT MON REPOS, LAUSANNE (May 22nd. 1951)*

*Signature of the agreement between the I. O. C. and the german sports representatives of West and East.  
Signature de « l'entente » entre le C. I. O. et les représentants des sports de l'Allemagne de l'Ouest et de l'Est.*



*M. Avery Brundage, vice-président, signe pour le C. I. O.*

*M. Kurt Edel appose sa signature au nom des sportifs de l'Est.*

*Dr Karl Ritter von Hall signe au nom des sportifs de l'Ouest. (A droite M. Scharch, représentant de l'Allemagne de l'Est.)*

Signatures des participants au dîner offert, par le Comité olympique suisse, à l'Hôtel Central-Bellevue, à Lausanne, à la Commission exécutive du C. I. O. et aux représentants des sports de l'Allemagne de l'Ouest et de l'Est, le 21 mai 1951. (Cliché obligeamment mis à disposition par le journal Der Sport à Zurich.)

~~St. J. J.~~  
 Président du C.O.S.  
 Metzgermann  
 Buegler  
 G. Willegg  
 Chery Brundage  
 Gini Alim  
 Marcel Richens  
 Président du C.O.S.  
 Hreyman  
 Secrétaire gén. C.O.S.  
 René Leoucci  
 Est. Sport Zürich  
 W. Ehm.

Rapport (ofen)  
 Jew Bäumers  
 Dumas  
 Max Fäng  
 S. J. J.  
 Dr Paul Martini  
 G. Tietz  
 Dr Fr. J. J. J.  
 Karl Ritter von Hall  
 Albert Meyer  
 E. I. O.  
 J. Mauth Assard

**NOS MEMBRES SONT-ILS SPORTIFS?**

**Comte de Beaumont** (membre du C. I. O. pour la France).

- A été:
- international universitaire de football association;
- finaliste des Championnats du monde universitaires des 110 mètres haies;
- gagnant du Critérium de Paris des 110 mètres haies;
- sélectionné olympique pour le Cresta Run et pour le tir aux pigeons;

gagnant sur les hippodromes français des principales courses de gentlemen-riders (Auteuil - Longchamp - Maisons-Laffitte - Saint-Cloud - Le Tremblay);

- deux fois champion de France de tir;
- ex aequo* champion du monde de tir à Budapest en 1932;
- pilote de chasse 1939/1940;
- il est membre de l'Académie des Sports et jouit d'une complète indépendance vis-à-vis des fédérations sportives.

il est âgé de 47 ans.

## Réunion de la Commission exécutive du C. I. O.

avec MM. les représentants des sports de l'Allemagne de l'Ouest et de l'Est à Lausanne

le 22 mai 1951 au siège du C. I. O.

### MEMBRES PRÉSENTS

*Pour la Commission exécutive:* MM. Avery Brundage (vice-président, remplaçant M. Edström, absent), comte A. Bonacossa, M. Armand Massard et Lord Burghley. Assistait à la séance, M. Albert Mayer, membre du C. I. O. pour la Suisse. Procès-verbal: le chancelier. Absent et excusé: Col. P.-W. Scharroo.

*Délégation allemande de l'Ouest:* D<sup>r</sup> Karl Ritter von Halt, D<sup>r</sup> P. Bauwens, D<sup>r</sup> M. Danz, M. W. Daume.

*Délégation allemande de l'Est:* M. Kurt Edel, M. Scharch, M<sup>lle</sup> A. Strauss.

Après avoir entendu séparément les deux délégations allemandes, la Commission exécutive s'est réunie et a décidé de présenter le texte d'une entente aux deux délégations de l'Allemagne. Celles-ci se présentèrent à nouveau dans l'après-midi devant la Commission exécutive et le texte suivant fut finalement signé par la Commission exécutive au nom du C. I. O. et par les délégués allemands présents. Ainsi une première étape a été franchie dont le but final est l'unification des sports en Allemagne.

## Entente intervenue sur la participation allemande aux Jeux olympiques de 1952

### Agreement on German Participation in 1952 Olympic Games

Conformément à la décision prise par le C. I. O. lors de sa session de Vienne, en mai 1951, la Commission exécutive du C. I. O. a rencontré aujourd'hui à Lausanne les représentants des sports de l'Ouest et de l'Est de l'Allemagne, afin de prendre connaissance du résultat de leurs récentes discussions au sujet de la participation de l'Allemagne aux Jeux olympiques de 1952.

Il a été établi qu'en vertu des règles olympiques, un seul comité national olympique par pays pouvait être reconnu par le C. I. O. En conséquence, le Comité olympique allemand ayant déjà été reconnu précédemment demeure seul responsable de l'application des dispositions de l'article 25 des règles olympiques.

Il a en outre été nettement établi à l'époque de la reconnaissance de ce comité qu'il serait possible à tous les sportifs amateurs d'Allemagne de participer aux Jeux.

Les représentants des deux régions confirmèrent que, malgré l'atmosphère amicale qui a présidé à leurs discussions, il n'a pas été possible d'arriver à une entente sur tous les points. Néanmoins il a été unanimement admis que pour les Jeux olympiques de 1952, les meilleurs sportifs allemands amateurs seraient sélectionnés sans tenir compte de leur lieu de résidence, en vertu des seules règles olympiques.

La Commission exécutive du C. I. O. a pris acte de cette déclaration avec satisfaction et espère qu'un accord complet pourra être réalisé dans un proche avenir. La Commission exécutive compte recevoir un rapport sur la question à l'occasion de sa session en juillet 1952 à Helsinki, quant à sa recommandation de former un comité olympique allemand pour l'ensemble de l'Allemagne.

As decided by the I. O. C. at its meeting in Vienna in May of this year, the Executive Committee of the I. O. C. today at Lausanne met representatives of West and East German Sport to ascertain the result of their discussions on German participation in the 1952 Olympic Games.

It was pointed out that under its rules only one committee for each country can be recognised by the I. O. C. and that the German Olympic Committee is already so recognised and therefore charged with the responsibilities laid down in Rule 25.

It was further made clear at the time of recognition that it was possible for all German amateurs to participate.

The representatives of both sides stated that, in spite of a friendly atmosphere, it had not proved possible to reach agreement on all points.

None the less agreement had been achieved on machinery to ensure that the German team for the 1952 Olympic Games, will be composed of the best German Amateurs regardless of their place of residence in compliance with the rules of the I. O. C.

The Executive Committee of the I. O. C. notes this step forward with pleasure and hopes that in due course a full agreement will be reached. It awaits a further report at its meeting in Helsinki, in July 1952, on its recommendation that there be one Olympic Committee for all of Germany.